

Réussir la fête !



Guido®
Le Guide de l'Organisateur des fêtes

BestOF

Colloques 2013 à 2016

INVITATION

COLLOQUE

OBLIGATIONS DECLARATIVES ET COMPTABLES DES ASSOCIATIONS

Invitation à destination des :

- Maires et élus
- Présidents d'association
- Organisateur d'une manifestation accueillant du public
- Responsables, membres et non membres de la RONDE des fêtes

LUNDI 22 MAI

19h00

Mairie

Salle de la Régence

ENSISHEIM

JEUDI 1^e JUIN

19h00

Foyer Saint Maurice

3 bis rue principale

HIRTZBACH

THEMES TRAITES :

Obligations déclaratives avant l'organisation d'une manifestation, auprès de la mairie, des diverses administrations ou offices, voire la Préfecture ; en fonction de la dangerosité du thème, des animations proposées ou du nombre de visiteurs attendus

Obligations comptables : tenue d'une comptabilité adaptée à l'activité de l'association

Peines applicables en cas de non application des obligations

LES INTERVENANTS :

Pierre MARTIN

Ancien cadre de l'Administration fiscale en retraite
Vice-président de la RONDE des fêtes, chargé des affaires administratives
Coordinateur du colloque



Bernard FELDMANN

Directeur d'Archimène – Profession Sport et Loisirs Alsace
Centre de ressources et d'information des bénévoles



Patrick SCHOENE

Animateur du marché des associations
Crédit Mutuel – Direction Régionale Sud



Pascal SCHULTZ

Avocat Général honoraire et spécialiste en droit associatif
Vice-président de la RONDE des fêtes





Adresse Postale et Bureau :
33 Grand Rue
F - 68 100 MULHOUSE

Tel : 03.89.31.30.30.
Email : info@ronde-des-fetes.asso.fr
Site : www.ronde-des-fetes.asso.fr

Mulhouse, le 02 mai 2017

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer au **Colloque** de la RONDE des fêtes sur les thèmes suivants :

« **OBLIGATIONS DECLARATIVES ET COMPTABLES DES ASSOCIATIONS** »

Deux sessions identiques du colloque auront lieu :

- **Lundi 22 mai 2017 à 19h à ENSISHEIM**, Mairie dans la Salle de la Régence
- **Jeudi 1^{er} juin 2017 à 19h à HIRTZBACH**, Foyer Saint-Maurice (*3 bis rue principale*)

M. Pierre MARTIN, Vice-président de la RONDE des fêtes, Ancien cadre de l'Administration fiscale en retraite, sera le modérateur de ce colloque.

Trois exposés tournés vers la pratique suivront :

Le premier, en charge de **M. Bernard FELDMANN**, Directeur d'Archimène – Profession Sport et Loisirs Alsace, traitera plus particulièrement des obligations déclaratives avant l'organisation d'une manifestation, auprès de la mairie, des diverses administrations ou offices, voire la Préfecture ; en fonction de la dangerosité du thème, des animations proposées ou du nombre de visiteurs attendus.

Le deuxième confié à **M. Patrick SCHOENE**, Animateur du Marché des associations au Crédit Mutuel – Direction Régionale Sud, traitera des comptables : tenue d'une comptabilité adaptée à l'activité de l'association.

Le troisième, en charge de **M. Pascal SCHULTZ**, Vice-président de la RONDE des fêtes, Avocat général honoraire et spécialiste en droit associatif, rappellera les peines applicables en cas de non application des obligations.

Les intervenants se tiendront ensuite à la disposition du public pour répondre aux questions posées.

Les Elus, Maires, Adjoints et Conseillers Municipaux concernés, les Présidents, membres des conseils d'administration et organisateurs de manifestations concernés sont très chaleureusement invités à l'une ou l'autre des deux sessions de ce colloque. Nous espérons vous accueillir nombreux à ces sessions.

N'hésitez pas à inscrire plusieurs personnes de votre localité. Emilie Frey, notre Assistante, se fera un grand plaisir de vous réserver une place.

Roland SIMON
Le Président de la RONDE des fêtes

Siège : S'Dorfhisle 68 730 MICHELBAACH LE BAS
Membre affilié à la FNCOF

SIRET : 388 614 323 000 45 APE : 9499 Z

Agrément tourisme N° AG 068 95 0001 Agrément Jeunesse et Education Populaire N°2011 – DDCSPP – JSVAEP - 33
Reg. Des Ass. Trib de Huingue N° RA VOL XIII Fol 15 – CCM Blotzheim RIB FR76 1027 8030 5100 0137 3074 563





COLLOQUE

OBLIGATIONS DECLARATIVES ET COMPTABLES DES ASSOCIATIONS

BULLETIN DE PARTICIPATION

Association / commune / organisme représenté (e) :

.....

Nom et Prénom du responsable :

.....

Lundi 22 mai
Ensisheim

Jeudi 1^{er} juin
Hirtzbach

Assistera au Colloque du
les 2 colloques sont identiques

Nombre de participants :

Ne peut pas assister au Colloque

Pour garantir une bonne organisation,
nous vous prions de vous inscrire **avant le 18 mai 2017**,
en retournant ce bulletin par courrier, ou nous contactant par mail ou téléphone